



Avril 2022

Le Petit Journal de Beaujeu

Bulletin municipal

En Provence pas question de passer à côté du traditionnel agneau de Pâques. Vous en avez sûrement testé toutes les recettes, vous ne vous en lassez pas et on le comprend bien quand on y goûte ! oui mais les œufs mimosas, le gigot d'agneau, les haricots verts... et si on changeait de menus sans casser les traditions?

En France, les régions sont riches de belles recettes et par chez nous, on aime beaucoup la charcuterie en entrée. Alors je me suis penchée sur les entrées traditionnelles et je suis tombée sur le fameux jambon de Pâques.

D'où vient la tradition du jambon Persillé de Pâques?

Né au XII^{ème} siècle, cette spécialité était d'abord fabriquée avec les restes de viande de porcs tués le jour de la Saint Martin (11 novembre, aussi appelé la « Saint Cochon »). La viande conservée au saloir était ensuite utilisée pour la fabrication du Jambon Persillé en hiver ou principalement à Pâques.

Issu à la fois des traditions bourguignonnes et d'un savoir-faire charcutier ancien, ce produit de terroir est aujourd'hui essentiellement élaboré à partir de morceaux de viande de porc choisis tels que le jambon ou l'épaule et d'une sauce persillée contenant ail, persil, vin blanc et vinaigre.

La fabrication familiale de ce produit est assez proche du fromage de tête, il se prépare essentiellement en côte d'or en région dijonnaise, originaire de Beaune plus précisément. Il est devenu un met des fêtes de Pâques depuis le XIV^{ème} siècle puis il s'est étendu à toute la France comme une entrée.

D'ailleurs nos traditions françaises ont traversé l'Atlantique. En colonisant la région de Québec, autrefois appelé La Nouvelle-France, les Français ont importé le porc qui est devenu l'aliment préféré des francophones. C'est pour cela que pour les fêtes de Pâques à Québec les familles cuisinent le jambon plutôt que l'agneau. Ils le préfèrent arroser de sirop d'érable, une autre tradition du printemps, ce qui diffère de notre terroir Français.

Et pourquoi ne pas réveillonner à Pâques? Pourquoi mange-t-on le midi? Je me suis posée la question, est-ce en rapport avec la traditionnelle chasse aux œufs? Pourtant Pâques est une fête chrétienne au commencement. J'ai justement trouvé la réponse dans les traditions.

Les familles allaient à la messe, puis se réunissaient autour d'un repas pour fêter Pâques. Il est vrai qu'il n'y avait pas d'électricité, peut-être que les rituels à la chandelle ne se faisaient pas très bien.

Manger le midi c'est aussi l'occasion d'étirer la fête toute la journée !

Marianne Richaud



Four de Beaujeu

Chers administrés,

Les beaux jours arrivent avec le printemps, pour ceux qui font des jardins, la commune recommande de faire des réserves d'eau si vous en avez la possibilité. Je compte sur votre vigilance car le département connaît actuellement une période de forte sécheresse. La régie de l'eau (PAA) n'a pas d'obligations d'alimenter les fontaines s'ils jugent nécessaire par rapport à la production des captages. Je vous souhaite une bonne lecture et je reste à votre écoute.

Gestion des eaux pluviales urbaines - Convention avec Provence Alpes Agglomération (DE 2023 003)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis le 01 janvier 2020, la Communauté D'Agglomération Provence Alpes Agglomération (PAA) exerce au titre de ses compétences obligatoires, la compétence gestion des eaux pluviales, au sens de l'article L.2226-1 du code général des collectivités territoriales.

Par délibération du 04/12/19 le Conseil d'Agglomération a été décidé de confier la gestion de cette compétence à ses communes membres pendant une durée d'un an éventuellement renouvelable une fois.

Compte-tenu : des délais nécessaires au recensement exhaustif des ouvrages relevant de cette compétence présente sur son territoire et par voie de conséquence des moyens humains, matériels financiers, à transférer au titre de cette compétence, de la difficulté d'appréhender les moyens nécessaires à l'exercice de cette compétence, PAA a décidé par délibération du 09/12/2020 de confier à nouveau la compétence des eaux pluviales aux communes pour l'année 2023.

PAA demande à toutes ses communes membres de passer une convention de gestion des eaux pluviales urbaines pour l'année 2023.

DEMANDES DE SUBVENTIONS 2023 (DE 2023 004)

- Secours Catholique : 150 €
- Les restaurants du cœur : 150 €
- Secours populaire : 150 €
- Les Pompiers de La Javie : 100 € de subvention + 252 € de participation au drapeau.
- Comité d'Organisation de la Foire de La Javie : 100 €
- Bouchons d'amour : 50 €

Désignation d'un délégué pour la salle polyvalente :

1^{er} délégué Monsieur Nicolas GAUBERT-CONSTANT
et 2^{ème} délégué Monsieur Sébastien BAILLY.

REDEVANCES 2023 (DE 2023 006)

FIXE pour l'année 2023 les tarifs suivants

- **Redevance Société de Chasse** : 950 €
- **Concessions de cimetières** : 220 €/m² (deux dimensions sont proposées : 1mx2.50m ou 2m x 2.50m)
- **Columbarium** : 800 €, durée perpétuelle
- **Location de la salle polyvalente :**
 - Location pour le week-end** : 250 € pour les personnes extérieures
125 € pour les habitants de la commune
 - Location à la journée** : 100 € pour les personnes extérieures
50 € pour les habitants de la commune
400 € de caution
 - Un supplément de 20 € sera demandé du 1er novembre au 31 mars pour couvrir les frais de chauffage de la salle polyvalente.

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'un courrier a été envoyé au Président de la Région afin de renouveler la demande de subvention faite en 2022 (FRAT). En 2023 la commune fera appel au dispositif « Nos Communes d'abord » concernant les travaux de rénovation intérieure de l'ancienne école du Clucheret.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la société RANK CONSULTING est mandatée par TOWERCAST souhaite obtenir l'accord de la commune pour effectuer des études préliminaires de faisabilité (étude radio, prises de vue panoramiques) au niveau du site TDF parcelle A 451. Le conseil municipal est d'accord pour l'étude de faisabilité.

Le conseil municipal doit se renseigner auprès du département afin de savoir si la commune peut obtenir la subvention FODAC pour l'achat de matériel et outillage ainsi que pour l'adressage.

Concernant la cabane du Puy la commune est en attente de connaître comment le projet sera subventionné.

INGRÉDIENTS

- 1 kg de palette 1/2 sel
- 1 carotte
- 1 navet
- 1 oignon
- 3 clous de girofle
- 2 à 3 gousses d'ail
- 2 échalotes
- 1 bouquet garni
- 1 Cuil. à café de grains de poivre
- 1 Cuil. à café de graines de carvi
- 25 cl de vin blanc sec un bon Bourgogne
- 5 cl vinaigre de vin
- 1 Cuil. à soupe de persil
- 1 Cuil. à soupe de cerfeuil et estragon hachés ou ciboulette
- 4 feuilles de gélatine



La veille Faire dessaler la palette en la faisant tremper tout une nuit dans de l'eau froide. (Changer l'eau avant d'aller se coucher et le matin avant de réaliser le jambon persillé).

Le jour J

- La placer dans un grand faitout, la recouvrir d'eau froide. Porter à ébullition et laisser frémir 5 minutes. Égoutter la viande et retirer l'eau.
- Bien rincer la viande, puis la placer à nouveau dans le faitout. La recouvrir à nouveau d'eau froide.
- Ajouter un oignon, piqué de clous de girofle, la carotte (coupée en rondelles), le navet (coupé en petits dés) le poivre, le carvi et le bouquet garni. Si vous avez récupéré l'os de la palette, l'ajouter.
- Couvrir et laisser cuire 1 heure 30 à 2 heures à légers frémissements.
- Pendant ce temps-là, hacher les herbes et réserver dans un ramequin filmé pour qu'elles ne sèchent pas.
- Lorsque la viande est cuite, la retirer du faitout et la laisser tiédir.
- Passer le bouillon à travers une passoire et en réserver une partie.
- Découper la palette en morceaux dans le sens des fibres.
- Faites tremper les feuilles de gélatine dans de l'eau froide pour les ramollir.
- Mettre dans une casserole l'échalote, l'ail pelés et ciselés finement, le vinaigre et le vin blanc. Laisser réduire, puis ajouter, hors du feu, une partie des herbes hachées, 15 cl du bouillon suite à la cuisson de la palette et les feuilles de gélatine essorées. Bien mélanger le tout.
- Mélanger les morceaux de viande avec cette préparation précédente. Goûter et saler selon votre goût.
- Verser un peu de préparation liquide au fond de la terrine puis mettre les morceaux de palette dans celle-ci en les rangeant serrés et dans le même sens de façon à ce que les fibres soient perpendiculaires au sens de la coupe.
- Verser le reste du liquide dans la terrine et ajouter par-dessus le reste des herbes.
- Bien tasser le tout pour faire remonter le surplus de gelée sur le dessus. Fermer avec un couvercle.
- Placer la terrine au frais 24 heures avant la dégustation.

Notes

Pour parfumer encore davantage le bouillon de cuisson, demander à votre boucher l'os de la palette et l'ajouter au bouillon.

C'est l'heure de la question rigolote. Imagine que tu as cinq ans pour y répondre ! (Rires) Si tu pouvais être un fruit/légume, lequel serais-tu ? Et un animal ?

Pascal : Mangue/ Poisson rouge, sans hésitation (rires)

Marco : Papaye/loup

Pascale : Pomme de terre/chat

Yann : chien errant/citron

Cyril : écureuil/mirabelle

Quels sont tes autres passions ou centres d'intérêt en dehors de la musique ?

La musique vient pour tous en premier mais Marco est aussi fan d'archéologie et Cyril de bricolage.

Si tu devais donner envie aux gens de venir vous voir tu dirais quoi ?

Si vous avez envie de danser et passer un bon moment musical avec cinq musiciens forts sympathiques, Mr Voisin s'impose !

Je suis complètement d'accord avec cette description. Et si vous aussi vous voulez programmer un concert avec Mr Voisin contactez les par mail à mrvoisin04@gmail.com Ils ont aussi une page Facebook et un compte Instagram « Mr Voisin ».

Marianne Richaud.



VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 (DE 2023 007)

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		32 239.36		35 286.68		67 526.04
Opérations de l'exercice	120 649.34	166 941.04	42 901.34	52 984.16	163 550.68	219 925.20
TOTAUX	120 649.34	199 180.40	42 901.34	88 270.84	163 550.68	287 451.24
Résultat de clôture		78 531.06		45 369.50		123 900.56
				Restes à réaliser	113 926.87	
				Besoin/excédent de financement		9 973.69
				Pour mémoire : virement à la section investissement		0.00

Courriers Monsieur PEQUIGNOT :

Monsieur PEQUIGNOT a fait parvenir en mairie 4 courriers en rapport avec le référé de Monsieur GROTTI et Mme Ayme / Monsieur le Maire pour la commune de Beaujeu. Dans son dernier courrier Monsieur PEQUIGNOT demande un arrêté d'alignement concernant ses parcelles et au niveau de la voirie communale coté borne à incendie. Monsieur le Maire a pris contact avec l'avocat de la commune. L'avocat a répondu que la mairie était dans l'obligation de procéder à cette demande car Monsieur PEQUIGNOT est riverain de la partie concernée. Monsieur le Maire a contacté un géomètre pour demander un devis.

Référé Monsieur GROTTI – Mme AYME/ Monsieur le Maire pour la commune de Beaujeu

La décision du 13 décembre 2022 rendue par Monsieur le Maire de la Commune de Beaujeu refusant de diligenter une procédure d'alignement sur la voie communale traversant le hameau de Boulard a mené Monsieur GROTTI et Madame AYME à faire un référé à l'encontre de la commune. En effet Monsieur le maire refuse de faire procéder à la démolition de la rampe d'accès communale desservant l'habitation de Monsieur PEQUIGNOT ainsi que son balcon qui a un pilier qui a une emprise sur la voirie communale. Monsieur le Maire avait refusé de faire un arrêté d'alignement car Monsieur GROTTI et Mme AYME ne sont pas riverains de la partie ou l'arrêté a été demandé. Monsieur le Maire avait contacté l'avocat de la commune qui avait confirmé de ne pas prendre d'arrêté d'alignement. La première page de la requête sera affichée publiquement.

Transport scolaire 2023-2024 (DE 2023 012)

La convention que la commune avait avec PAA n'a plus lieu d'être. En effet dès la rentrée prochaine, les usagers régleront en totalité leur contribution PAA.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de maintenir une participation à l'abonnement, à hauteur de 50% du tarif, pour les années 2023 et 2024. **Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal maintient l'aide de 50 % aux familles bénéficiant du transport scolaire.**

Vote des délégués au conseil communautaire à Provence Alpes Agglomération

Suite au nouvel emploi de Monsieur Florent CROZALS au sein de Provence Alpes Agglomération il convient de nommer un nouveau titulaire et un nouveau suppléant pour assister aux conseils communautaires, dans l'ordre du tableau du conseil municipal.

Déléguée titulaire : Mme Véronique RICHAUD

Déléguée suppléante : Mme Sophie GILLY

Vote des taxes locales 2023 (DE 2023 009)

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient d'étudier les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023. L'assemblée décide de ne pas augmenter les taux.

Taxe	Base	Taux	Produit fiscal
Foncier bâti	132 000	45.33 %	59 836
Foncier non bâti	6 400	64.33 %	4 117
Taxe d'habitation	62 404	8.85 %	5 523
		TOTAL	69 476

AFFECTATION DU RESULTAT AU BUDGET PRIMITIF 2023 (DE 2023 010)

Budget Principal

Excédent de fonctionnement : 78 531.06 € - Excédent d'investissement : 45 369.50 €
Restes à réaliser en dépenses d'investissement : 228 882.86 €
Restes à réaliser en recettes d'investissement : 114 955.99 €
021 : Virement de la section de fonctionnement : 38 206.69 €
023 : Virement à la section d'investissement : 38 206.69 €

Section investissement 1068	Section fonctionnement 002
68 531.06 €	10 000.00 €

Cette affectation sera reprise lors du vote du budget primitif 2023.

Vote du budget primitif 2023 (DE 2023 011)

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
Budget Principal :		
Section de fonctionnement	205 666.69 €	205 666.69 €
Section d'investissement	268 905.64 €	268 905.64 €

ASSIETTE DES COUPES (DE 2023 013)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

Approuve l'Etat d'assiette des coupes de l'année 2023 ,

Demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2023 à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette présentées ci-après, Pour les coupes inscrites, **Précise** la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation, **Approuve** les reports des coupes de l'année 2023 présentées ci-après.(Cf panneaux d'affichages).

Remise aux normes de la Cabane du Puy (DE 2023 014)

Remise aux normes la cabane du Puy après un contrôle de l'inspection du travail en 2022.
La commune souhaite que le projet soit subventionné à 100% pour une réalisation du projet en été 2024.
Le CERPAM montera un dossier FEADER auprès de la Région pour une demande de subvention à 75%, l'appel à projet aura lieu en octobre, et la commune demandera une subvention DETR auprès de l'Etat à 25% au mois de décembre 2023.

Le CERPAM présente un devis à la commune pour l'aide à la définition du projet global, l'aide à la recherche des artisans, visites terrain préalable au projet, visite de restitution de chantier et montage dépôt et suivi du dossier dans le cadre du FEADER. Le montant de ce devis est de 6 000.00 € HT soit 7 200.00 € TTC. L'architecte présente un devis à la commune pour la réalisation du dossier pour une demande préalable, l'étude (réalisation des pièces graphiques pour le dépôt de la demande préalable), plan, façades projets et coupe et insertion, pour un montant de 1 200.00 € HT et 1 440.00 € TTC.
Les factures correspondantes seront acquittées à la fin du projet.

L'ONF propose des travaux d'infrastructure ainsi que des opérations sur limites parcellaires à la commune pour un montant de 172 250.00 HT. La commune ne peut se permettre d'effectuer ces travaux n'ayant pas les fonds.

Le groupement pastoral du Blayeul demande à ce que la commune fournisse 4 panneaux « danger » pour installer aux abords de l'impluvium de Blayeul.

Lavoir du Clucheret :

Concernant le sapin contre le lavoir qui est situé sur une parcelle privée, le propriétaire est d'accord pour le faire couper.

Les élus vont se renseigner pour réparer la cuve DFCI au niveau de Serre-Gros.

La commune avait décidé de louer un tracteur pour effectuer le déneigement sur la partie basse de la commune (Saint-Pierre, Beaujeu, Le Clucheret et Recuit). Ce tracteur n'a pu être assuré car il n'était pas immatriculé. Après plusieurs échanges la commune a restitué le tracteur à l'entreprise GILLY à ses frais et sans l'avoir utilisé. Dans l'attente de trouver une solution amiable avec l'entreprise, l'assurance de la commune a repris le dossier avec son service juridique.

Vous chantez sous la douche aussi? (*Rires...*) Oui on chante tous sous la douche, sauf Cyril, lui il joue de la guitare sous la douche (*rires...*)

Quelles sont tes influences musicales majeures ? « On aime tous le rock et la musique des années 70/80. » Marco se dit éclectique, Pascale a été bercée par la bossa et la musique latino, Yann préfère la techno et la musique électro, Cyril est plus funky/blues et pop rock.

Comment fonctionne ton processus créatif ? Vous avez des compositions?

On fait essentiellement des reprises qu'on transforme, on interprète avec un style électro. Vous avez des enregistrements studio? Malheureusement non, on aimerait ça vraiment, passer en studio c'est laisser une trace. On a un Sound cloud Mr Voisin : <https://soundcloud.com/mrvoisin04>

Quelle est ton actualité du moment ?

21/06 on joue à la fête de la Javie - 08/04 concert privé au Vernet - 03/06 concert privé à Beaujeu - 01/07 Place Pagnol à Manosque- 15/07 Villeneuve

En projet : 3 dates à Malijai chez Tata Raisin et un concert à Lambesc, première partie des « Cigales Engatsées ».

Imagine tes rêves les plus fous : tu rêverais de faire la première partie de quel artiste ou groupe ?

Yann : Tagada John's ou Mass Hystéria - Pascale : Gilberto - Cyril : Ben Harper - Pascal : Les Beatles - Marc : Bernard Lavillier

Y a t-il un artiste en particulier avec qui tu as aimé collaborer ? Franchement, on a aimé partager des moments avec tous. Y a Ziko Cabanon, Nico et les troubadours, Otaya ... on ne peut pas tous les citer. On s'éclate, on rit ... on a passé de vrais bons moments de partage.

Quel était ton meilleur concert ? La finale des « Class'Viok ». Tu peux nous en dire plus sur votre participation ?

L'aventure a commencé l'été précédent. À cause du Covid on n'a pas fait beaucoup de dates. Alors on s'est lancé. On a d'abord enregistré trois morceaux qu'on a envoyé et on a été sélectionné pour les demi-finales. Il y avait 2 demi-finales de 5 groupes. Nous avons joué à Aix le 5 novembre 2022. Alors quand on nous a dit qu'on passait en finale on était fou de joie. La finale avait lieu le 3 décembre 2022 à Aix face à trois autres groupes. Et on a gagné la Finale ! C'était dingue ! On a remporté le titre avec le trophée, une guitare électrique couleur or et 100 L de vin ! On a offert 80L à l'association qui a organisée le concours. Et on retourne faire un concert pour la finale l'année prochaine.

Comment arrives-tu à gérer le stress avant de monter sur scène ? On n'a pas encore trouvé, le rhum peut-être mais faut pas en abuser. (*Rires*)

Quel est le meilleur conseil musical que tu aies reçu ? Continuer à donner de la joie et de la bonne humeur.

Vous avez une anecdote de concert amusante ? Au Class'Viok, en demi-finale, Pascale a failli tomber sur la batterie des autres groupes car la scène était trop petite, la batterie prenait trop de place. Elle s'est rattrapée en continuant à chanter et à jouer. (Il y en a plein d'autres... *rires*)





J'ai pu faire une interview de Mr Voisin, un moment sympathique, chaleureux, drôle et sincère, simple, à leur image.

Peux-tu me présenter Mr Voisin, qui compose le groupe et quel est votre univers musical?

Au départ, Mr Voisin c'est une bande de bons copains, tous voisins, qui se retrouvent autour d'une même passion, la musique. Marc nous raconte « Un jour Pascale est venue chez moi, elle voulait que je lui prête un instrument pour s'accompagner. Je lui ai prêté mon ukulélé. Au départ c'était une bande de copains qui aime se réunir, faire la fête et faire danser les gens. » Rapidement ce qui était des moments de détente entre copains a finalement vu naître Mr Voisin et le groupe n'a pas tardé à se produire sur scène. « On joue de la musique sud-américaine, essentiellement brésilienne ». Le groupe est composé de 5 personnes : Pascale au chant et ukulélé, Yann aux percussions électroniques, rythmique, gestion du son ; Marc à la basse, Cyril à la guitare électrique et acoustique et Pascal à la trompette et guitare électrique. Un univers musical électropical !

Es-tu issu d'une famille musicale ou artistique ?

Quand as-tu commencé?

On a tous commencé la musique petit sauf Marc. Marc, ou Marco pour ceux qui le connaissent bien, confie « Mon grand-père jouait dans une fanfare, j'ai toujours aimé ça mais j'ai commencé tard, ça fait seulement 6 ans. ». La mère de Cyril jouait du piano, Le grand-père de Pascal et l'arrière-grand-père de Yann jouaient de l'accordéon. « Mis à part pascal qui a pris des cours de guitares, nous sommes tous autodidactes, c'est surtout du travail personnel et du travail en groupe. Mes professeurs je les ai en répétitions et en concerts » ajoute Marc.



Pourquoi chantes-tu en Portugais Pascale ?

Il y a longtemps, je chantais en portugais, la bossa. C'est la langue de mon grand-père. « Machado », c'est portugais. Voilà pourquoi j'aime ça.

Pourquoi as-tu choisi de jouer de la guitare, trompette ...?

Pascale « Le ukulélé c'est un peu la facilité d'apprendre un instrument et chanter en même temps, j'avais envie d'un instrument pour m'accompagner et être autonome. »



Marc « Au départ je suis guitariste mais il y avait déjà deux guitaristes alors je me suis mis à apprendre la basse. »

Yann « J'aime la musique électronique et on n'avait pas de batteur. C'était au départ une nécessité puis le mélange des styles c'est devenu notre identité. »



La 1^{ère} tranche des travaux à commencé à l'ancienne école du Clucheret. La toiture, la charpente et couverture – zinguerie ont été rénové



Es-tu issu d'une famille musicale ou artistique ?

Quand as-tu commencé?

On a tous commencé la musique petit sauf Marc. Marc, ou Marco pour ceux qui le connaissent bien, confie « Mon grand-père jouait dans une fanfare, j'ai toujours aimé ça mais j'ai commencé tard, ça fait seulement 6 ans. ». La mère de Cyril jouait du piano, Le grand-père de Pascal et l'arrière-grand-père de Yann jouaient de l'accordéon. « Mis à part pascal qui a pris des cours de guitares, nous sommes tous autodidactes, c'est surtout du travail personnel et du travail en groupe. Mes professeurs je les ai en répétitions et en concerts » ajoute Marc.



Pourquoi chantes-tu en Portugais Pascale ?

Il y a longtemps, je chantais en portugais, la bossa. C'est la langue de mon grand-père. « Machado », c'est portugais. Voilà pourquoi j'aime ça.

Pourquoi as-tu choisi de jouer de la guitare, trompette ...?

Pascale « Le ukulélé c'est un peu la facilité d'apprendre un instrument et chanter en même temps, j'avais envie d'un instrument pour m'accompagner et être autonome. »



Marc « Au départ je suis guitariste mais il y avait déjà deux guitaristes alors je me suis mis à apprendre la basse. »

Yann « J'aime la musique électronique et on n'avait pas de batteur. C'était au départ une nécessité puis le mélange des styles c'est devenu notre identité. »

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite à la salle polyvalente



Installation d'une buse sur la piste des Traverses



ETAT CIVIL

Edmond Giraud décédé le 29/01/2023 à l'âge de 94 ans.

Marie Segond décédée le 14/03/23 à l'âge de 89 ans.

Monsieur le Maire et son conseil municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles et aux proches.



Le coin des enfants



Ecris-nous !



Bonjour,

Je m'appelle Lili-Eve, j'ai 8 ans et j'habite le hameau de L'Escalle. J'ai eu l'idée de créer un petit espace dans le bulletin municipal pour que les enfants de Beaujeu puissent s'exprimer. J'ai eu envie de partager avec vous quelques blagues et des anecdotes qui m'ont plu.

Si toi aussi, tu veux envoyer un message, un poème, un dessin, une photo... Fais le passer à la mairie de Beaujeu. (Pour les photos n'oublie pas de joindre une autorisation signée de tes parents !)

LES ŒUFS DE PÂQUES, LES ŒUFS EN PLÂTRE !



Matériel(s) nécessaire(s) :

Œuf
Plâtre



Étape 1 :

Commencez tout d'abord par évider un œuf, puis boucher le petit trou avec du scotch.

Étape 2 :

Réalisez votre plâtre selon les informations donné sur la boîte. (En général 2 doses de plâtre pour 1 dose d'eau)



Étape 3 :

Insérez délicatement un fin entonnoir dans le trou. Puis remplissez l'œuf de plâtre. N'hésitez pas à tapoter légèrement l'œuf afin de faire partir les bulles d'air. Laissez poser quelques instants puis remplissez de plâtre jusqu'à arriver tout en haut.



Étape 4 :

Laissez sécher l'œuf pendant au moins 24h



Étape 5 :

Enlevez délicatement la coquille de l'œuf (comme si vous enleviez la coquille d'un œuf dur)



Étape 6 :

Et voilà, c'est terminé, il ne vous reste plus qu'à le décorer. (Avec de la peinture, du vernis colle ou beaucoup d'autres techniques)

La Chronique du petit Blagueur



Qu'est-ce qui est transparent et qui sent la carotte ?

Un pet de lapin.

Comment se quittent deux œufs de Pâques qui sont fâchés ?

Ils se quittent brouillés.

Que se passe-t-il quand deux poissons en chocolat se disputent ?

Le thon (ton) monte

Quel est le lapin le plus explosif ?

Panpan.

Quel est le comble pour un coq ?

Etre une poule mouillée.

Quel est le jeu préféré des poissons en chocolat ?

Carpe ou pas carpe (cap ou pas cap).

Tu as 4 poussins et tu n'en veux que 3.

Tu en pousses 1 (poussin).

Comment faire ?

